

à la réalisation des aspirations qu'ils expriment. *Verba volant, scripta manent*. Le discours est le clou qu'un orateur enfonce à grands coups de marteau, mais la lecture faite dans le calme du foyer est la vis qui pénètre lentement et combien plus sûrement. La vis ne s'arrachera plus, tandis que tôt ou tard, et plutôt tôt que tard, le clou risque d'être rompu ou enlevé. C'est un fait d'ordre psychologique. Voilà pourquoi la presse. — sous ses diverses formes: livre, tract, journal, — est devenue de nos jours une si grande puissance et l'auxiliaire indispensable de la parole parlée, soit que cette parole tombe de la chaire sacrée, soit qu'elle soit proférée au milieu de l'enthousiasme de nos célébrations nationales.

Les diverses Associations métisse, française et belge avaient cordialement répondu à l'invitation de la Société Saint-Jean-Baptiste et à 9½ h., malgré la pluie du matin, elles étaient toutes rangées en face de l'hôtel-de-ville, en colonnes nombreuses et drapeaux en tête. La procession s'achemina vers la demeure de l'honorable Juge J.-E.-P. Prendergast, président de la Saint-Jean-Baptiste, et de là défila vers l'archevêché pour faire escorte à S. G. Mgr l'Archevêque qui, accompagné d'un nombreux clergé, se rendit processionnellement à la cathédrale. Un enfant de cinq ans, fils de M. le maire J.-A.-F. Bleau, représentait gracieusement le précurseur du Christ et le patron de la nationalité canadienne-française. Nous tenons à souligner de nouveau cette union de tous les citoyens de foi catholique et de langue française et à réitérer le vœu que les liens noués en cette circonstance se resserrent chaque jour davantage. Ce sera tout gain pour chacun des groupes, car l'union fait la force. Que chaque nationalité conserve avec un soin jaloux ses traditions et ses aspirations propres, que les Métis demeurent Métis, que les Français de France gardent ce qu'ils ont à cœur de conserver, que les fils de la catholique Belgique unissent le culte du parler flamand à celui du parler français, mais que tous sachent se donner la main et s'entendre sur le terrain commun de la foi catholique et de la langue française. Nos frères d'Europe ont tout intérêt à s'unir à nous qui sommes le nombre et détenons l'influence, et nous, nous ne devons rien négliger pour nous concilier le précieux appoint que nous apportent ces frères d'outre-mer. Qu'il soit bien compris cependant que les conditions de l'entente préconisée sont la pratique de la foi catholique et le culte des intérêts français. Les sectaires, qui ont la langue française sur les lèvres et la haine de la foi catholique dans le cœur, ne sauraient s'allier à nous. Nous ne voulons rien avoir de commun avec eux. Quant à ceux à qui l'école neutre ou impie n'a pas révélé la grandeur de leur baptême ni appris les saintes obligations qui en découlent, ou qui les ayant connues les ont pratiquement oubliées, nous les invitons à venir à nous et à rallumer la mèche de la foi qui fume encore dans l'intime de leur âme. Leur contact avec nous ne saurait exercer sur eux que la plus salutaire influence.